

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze du mois de décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Francis DAULT Maire.

Présents : PERRAULT Stéphane – ÉON Fanny – NOËL Pierrick – AUBURTIN Jérôme –
BASTIEN Carole – CORLOSQUET Chantal – DESAINT-DENIS Adeline –
DESCHAMPS Marie-Noëlle – FOURNIER Yohann – MEUNIER Romain – NOËL
Philippe – POINCU Sandra – RÉHEL Jean-Paul.

Absent excusé : CORBEL Guy.

Secrétaire de séance : DESCHAMPS Marie-Noëlle.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 16 novembre 2020.
- Démission des quatre adjoints et réélection (pour modification de l'ordre actuel en vue de la représentation à Lamballe Terre & Mer).
- Avenants aux marchés de travaux de transformation de l'ancienne forge en salle communale : lot couverture (CHOUX) et gros œuvre (BIDAULT).
- Présentation du devis INFRACONCEPT pour l'aménagement et la sécurisation de la rue des Écoliers.
- Décisions modificatives budgétaires.
- Questions et informations diverses.
- Comptes-rendus des réunions des commissions.
- Informations communautaires.

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

OBJET : Avenants 1 et 2 au marché de travaux de transformation de l'ancienne forge en Salle communale : lot 4 – Couverture (CHOUX)

Stéphane PERRAULT, adjoint, informe l'assemblée qu'un avenant n° 1 avait été validé par le précédent conseil le 17 février 2020, pour un montant de 264.92 € HT (317.90 € TTC) en faveur de l'entreprise CHOUX, pour le lot n°4 - Couverture, dans le cadre des travaux de transformation de l'ancienne forge en salle communale. Il demande à l'assemblée d'annuler cette délibération n° 2020-02-04 du 17 février 2020, ce montant allant être repris dans le nouvel avenant n° 1 qui suit. Un avenant n° 2 est également proposé.

1) Avenant n° 1 :

- Devis de 262.30 € HT pour modification de gouttière sur rue

- Devis de 570.92 € HT pour travaux complémentaires suite réception plans plombier (Crosse en Alu avec platine permettant d'avoir une traversée en sous-face et au-dessus de la toiture pour sortie de conduits de ventilation Clim : diamètre 125mm : 2 en phase 1 - 2 en phase 2)
Total de 833.22 € HT + prorata de 8.33 € HT = 841.55 € HT (1 009.86 € TTC).

2) Avenant n° 2 :

- Devis de 1 721.78 € HT (2 066.14 € TTC) pour travaux complémentaires : travaux de raccords par rive à noquets, solin et jonction couverture entre l'acrotère créée sur la zone neuve et la toiture amiante existante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- ANNULE la délibération n° 2020-02-04 du 17 février 2020.
- APPROUVE les avenants n° 1 et 2 de l'entreprise CHOUX pour le lot n°4 – Couverture.

OBJET : Avenant au marché de travaux de transformation de l'ancienne forge en salle communale : lot 1 gros œuvre (BIDAULT)

Stéphane PERRAULT, adjoint, informe l'assemblée qu'un avenant pour travaux supprimés ou modifiés a été transmis par l'entreprise BIDAULT pour le lot n° 1 – Gros-Œuvre.

Il précise que les relations avec cette entreprise ont été particulièrement compliquées.

- Avenant n° 2 : devis de moins-value de 1 568.50 € HT (- 1 882.20 € TTC) pour la modification d'ouverture (entrée salle associative) et réseaux drainages extérieurs au niveau des fondations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE l'avenant n° 2 de l'entreprise BIDAULT pour le lot n° 1 – Gros-Œuvre.

OBJET : Convention d'honoraires INFRACONCEPT pour l'Aménagement et la Sécurisation de la rue des Écoliers

Stéphane PERRAULT, adjoint, présente à l'assemblée la convention d'honoraires proposée par INFRACONCEPT pour la maîtrise d'œuvre VRD de l'aménagement de la rue des Écoliers (plateau ralentisseur, chicanes, marquage) qui s'élève à 4 250 € HT.

La mission comporte :

- Collecte des plans existants, collecte des DT, dessin.
- Réalisation de la phase AVP avec pré-chiffrage de l'aménagement retenu.
- Réalisation de la phase PRO avec constitution du dossier d'appel d'offre des entreprises.
- Analyse des offres et rédaction d'un rapport d'analyse, notification du marché de travaux à l'entreprise retenue.
- Suivi des travaux, suivi technique et financier avec une réunion hebdomadaire.
- Opération de l'aménagement, collecte du dossier de récolement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'honoraires proposée par INFRACONCEPT s'élevant à 4 250 € HT.
- APPORTE les suggestions suivantes :

- Demander le déplacement du panneau d'entrée en agglomération.
- Demander la participation du Conseil Départemental à la réalisation de la bande de roulement.
- Revoir le marquage, voire l'emplacement de l'abri bus situé en face de l'école.

OBJET : Questions et informations diverses et comptes-rendus des réunions des Commissions communales et communautaires

- Démission des quatre adjoints et réélection (pour modification de l'ordre actuel en vue de la représentation à Lamballe Terre & Mer).

Cette démission devant d'abord être présentée pour avis au Préfet, la réélection est reportée à une prochaine séance.

- Décisions modificatives budgétaires

Pas de besoin recensé en l'état actuel.

- 2^{ème} plan de relance du Conseil Départemental – Yohann et Jean-Paul

Thème retenu : optimisation environnementale et sportive.

L'AS BROONS TRÉMEUR a fait une demande pour l'éclairage du terrain des sports. Cet éclairage permettrait l'entraînement des jeunes après l'école, des féminines le vendredi et parfois le mardi et les matches de foot loisir.

Les travaux sont estimés à 40 000 € (SDE) + 3 276.74 € (normes branchement dans les vestiaires), soit 43 276.74 €.

Le montant de la subvention peut être de 80 % si les travaux sont inférieurs à 50 000 €.

Le dossier, reçu en mairie le 4 décembre dernier, doit être retourné pour le 30 décembre 2020.

Le Conseil donne son accord de principe pour le dépôt de la demande, sachant que les montants devront être affinés.

Préalablement à ces travaux, une demande doit être déposée à ENEDIS pour que la ligne haute tension qui passe à proximité immédiate du terrain soit déplacée.

- PLUI – Fanny

Ce dossier est très complexe : risque de disparition des Pays (pour TRÉMEUR, Pays de SAINT-BRIEUC, qui regroupe ST-BRIEUC Agglo et Lamballe Terre & Mer).

La Région souhaite qu'un Pays corresponde à une seule agglomération (comme DINAN ou LOUDÉAC) et qu'à terme un « étage » disparaisse.

- Élagage + Fibre - Pierrick

La liste des propriétaires est en partie terminée (manque le village de la Gouverdière).

Les courriers seront envoyés en janvier.

- École : Marie-Noëlle et Adeline

Commission du 7 décembre :

- 86 élèves inscrits actuellement à l'école.
- Afin de mieux appréhender les travaux à réaliser, une visite de l'école de PLUMAUGAT, dont les travaux sont terminés depuis 5 ans a été envisagée par Caroline CARSBURG, enseignante du Cycle 3.
- Une visite de l'école des Tilleuls par l'ensemble des élus est programmée le samedi 9 janvier, à 14 heures.

- Travaux : Stéphane

Commission du 8 décembre :

- Aménagement du bâtiment central de l'école : 4^{ème} classe – Bureau de direction – Salle des professeurs – Sanitaires adultes – Buanderie – Salle ludothèque et bibliothèque.
L'aménagement de l'étage est trop onéreux.
Une autre solution est envisagée : aménager le préau du fond de cour ou l'espace après la salle de judo, avec rangement au rez-de-chaussée et salle de classe à l'étage, au niveau de la cour de récréation.
Ou alors, conserver l'Algeco.
- Travaux Commerce multiservices : suite à l'expertise SIRIUS, faire chiffrer le surcoût au marché de travaux provoqué par l'incendie avec les 2 solutions : conserver les murs porteurs uniquement jusqu'au niveau du 1^{er} étage ou démolition complète.

- Distribution colis aux personnes âgées : Chantal

Les colis vont être réalisés et distribués sur la fin de semaine.

- Décorations de Noël

L'installation des dernières guirlandes est en cours et tout devrait être prêt pour mardi 15/12.

- Prochain CM le 11 ou 18 janvier ?

- Permanences du samedi :

19 décembre :	Fanny	30 janvier :	Fanny
9 janvier :	Pierrick	6 février :	Pierrick
16 janvier :	Guy	13 février :	Guy
23 janvier :	Stéphane	20 février :	Stéphane

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.